



Flash infos Cordon

Comment votre quartier va être profondément rénové

Sur le secteur Cordon - La Motte - Taupin - Monet, où vous résidez, le projet de renouvellement urbain a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des habitants, grâce à la réhabilitation des logements sociaux, l'aménagement d'espaces publics plus généreux et végétalisés, la rénovation des équipements publics de proximité (crèche, espace associatif), la création de logements neufs dont une part de logements sociaux. La Ville s'engage à ce que tous les locataires qui le souhaitent puissent être relogés à Saint-Ouen.

Déposé en décembre dernier auprès de l'ANRU, le dossier de candidature de la ville de Saint-Ouen-sur-Seine au titre du NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain) propose des interventions majeures sur le secteur Cordon afin d'améliorer les conditions de vie des habitants et relier ces quartiers aux secteurs en transformation à l'échelle de la Ville et du territoire de Plaine Commune (ZAC des Docks, Village olympique, secteur Pleyel...)

Sur le secteur Cordon – La Motte – Taupin – Monet, où vous résidez, le projet de renouvellement proposé a pour objectif

d'améliorer les conditions de vie des habitants, grâce à la réhabilitation des logements sociaux, l'aménagement d'espaces publics plus généreux et végétalisés, la rénovation des équipements publics de proximité (crèche, espace associatif), la création de logements neufs dont une part de logements sociaux.

Une attention particulière sera portée à l'accompagnement des locataires concernés par les projets de démolition afin que leur nouveau logement corresponde à leurs besoins et apporte une amélioration par rapport à leur situation actuelle.

Restez informé·e·s



saint-ouen.fr



Ville de Saint-Ouen-sur-Seine



[@villesaintouen](https://twitter.com/villesaintouen)



[@villesaintouen](https://www.instagram.com/villesaintouen)

Améliorer les conditions de vie des habitants

Le projet prévoit la réhabilitation de plus de 550 logements sociaux dans le quartier. Ces travaux, qui seront menés par les bailleurs SEMISO et Antin Résidences, permettront d'améliorer le confort des logements et leurs performances énergétiques, ce qui se traduira à terme par une baisse des charges pour les locataires. Les espaces communs et résidentiels (locaux ordures ménagères, locaux vélos / poussettes, halls...) seront également rénovés pour améliorer leur confort et leur sécurité.

Les espaces extérieurs résidentiels liés aux logements sociaux seront réaménagés pour donner plus de place au végétal et aux usages collectifs (jardins partagés...) tout en préservant l'intimité des résidents.

Un quartier plus ouvert et des espaces publics plus généreux et végétalisés

Le projet permettra de créer de nouvelles circulations apaisées (zone 30) dans le quartier, en particulier par le prolongement des rues Helbronner et Claude-Monet vers la rue Émile-Cordon. Une nouvelle liaison sera également créée vers la rue du Docteur Bauer, tout en maintenant la contre-allée existante.

Une attention particulière sera donc

apportée à l'aménagement de ces voies et à l'organisation des flux de circulation pour limiter la circulation à la desserte du quartier.

De nouveaux squares et aires de jeux, largement végétalisés, seront également proposés afin d'offrir des espaces de détente aux habitants de tous âges.

Les espaces publics seront végétalisés et aménagés en tenant compte des enjeux d'adaptation aux changements climatiques dans le cadre d'une charte de renouvellement urbain durable.

Ces aménagements nécessiteront la démolition de la barre La Motte et du bâtiment 6/7 allée Paul-Taupin. Les locataires concernés seront accompagnés individuellement pour leur relogement et bénéficieront de propositions de relogement dans la commune.

Des nouveaux logements pour tous, dont une part de logements sociaux et de logements en accession sociale à la propriété

Le Projet de renouvellement urbain permettra la construction d'environ 250 logements neufs dans le quartier, dont une part de logements sociaux et une part de logements en accession sociale à la propriété permettant de proposer des prix inférieurs aux prix du marché.

« Je me suis engagé à ce que tous les locataires résidant dans un logement destiné à la démolition puissent rester à Saint-Ouen-sur-Seine s'ils le souhaitent, voire sur leur quartier d'origine. »

Karim BOUAMRANE
Maire de Saint-Ouen-sur-Seine

Une démarche globale : embellissement, végétalisation, aménagements

La rénovation de votre quartier est associée à d'autres programmes de réhabilitation et des constructions structurantes. Ainsi prend forme le Saint-Ouen de demain.

CORDON (ANRU, NPNRU*)



LOGEMENTS

- Remise à neuf :
 - 294 logements Semiso
 - 259 logements d'Antin Résidences
- Construction de 250 logements.



ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- Reconstruction et agrandissement de la crèche
- Nouveau centre social
- Rénovation du terrain multisports
- Rénovation de deux aires de jeux



AMÉNAGEMENTS URBAINS

- Création d'un mail paysager vers la rue du Docteur-Bauer
- Prolongement de la rue Helbronner
- Prolongement de la rue Claude-Monet
- Nouvelles circulations apaisées (zone 30)



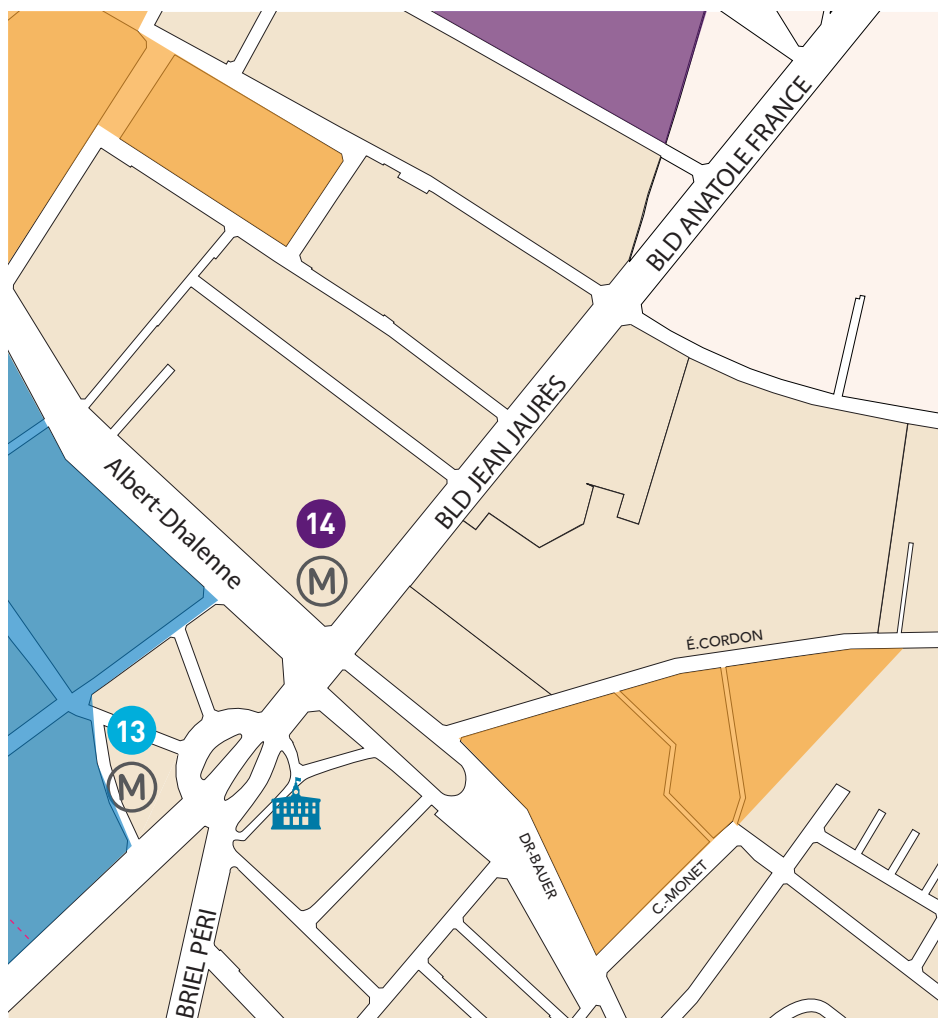
BIODIVERSITÉ

Création d'espaces verts de proximité.



CALENDRIER

De 2024 à 2030.



LES PROJETS

- Zones ANRU
- Village des athlètes
- Zac des Docks

*ANRU, NPNRU

L'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) aide les collectivités et les bailleurs sociaux à financer la rénovation des quartiers via le **Nouveau Programme national de renouvellement urbain (NPNRU)**, qui comprend : l'habitat, les espaces publics (mobilités, végétalisation) et les équipements publics (écoles, gymnases, crèches).

Des équipements rénovés, relocalisés et maintenus dans le quartier

La crèche La Motte sera implantée dans des locaux neufs et sa capacité d'accueil sera augmentée. Les travaux seront organisés de manière à maintenir la continuité de l'accueil des enfants sans interruption.

L'espace associatif (ERA 93) sera déplacé et bénéficiera de locaux neufs et mieux situés. Un terrain multisports et deux aires de jeux seront également rénovés.

Une garantie de relogement à saint-ouen-sur-seine et de maintien du reste à charge au m²

L'ensemble des locataires concernés par les démolitions bénéficieront d'une proposition de relogement à Saint-Ouen-sur-Seine préservant le reste à charge des familles.

Chaque ménage sera reçu par les équipes du bailleur en charge du suivi du relogement (appelées « MOUS » Relogement) afin de déterminer ses besoins et ses souhaits de relogement. Les propositions de relogement prendront en compte chaque situation individuelle.

Chères Audoniennes, chers Audoniens, tels sont les éléments que je souhaitais vous transmettre afin de vous tenir informés de l'évolution de ce projet qui se concrétise pour une ville plus belle et plus agréable à vivre.

Quelles suites ?

Les habitants seront associés aux réflexions et aux échanges lors des prochaines étapes du projet.

Dans les prochaines semaines, des réunions et des porte-à-porte seront organisés pour venir à votre rencontre, échanger sur le projet et intégrer vos souhaits.

Le projet déposé est actuellement en cours d'instruction par l'ANRU et sera validé définitivement dans le cadre d'un « Comité d'Engagement », réunissant l'ensemble des partenaires et financeurs de l'ANRU, devant en principe se tenir d'ici l'été.

Une fois les grandes lignes du projet validées, des études complémentaires seront engagées pour affiner en particulier les volets architecturaux, paysagers, et la programmation des espaces publics.

Restez informé·e·s



www.saint-ouen.fr



Ville de Saint-Ouen-sur-Seine



@villesaintouen



@villesaintouen